

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le 30 mai 2022 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1  
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2  
Loren Allen, conseiller n° 3  
Eddy Whitcher, conseiller n° 4  
Gilles Asselin, conseiller n° 5  
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6  
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :

Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier  
Maïke Storcks, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. VOIRIE**
  - 3.1. Ministère des Transports du Québec - Programme d'aide à la voirie locale - Volet Rétablissement - Convention d'aide financière No SFP : 154227133 - Travaux de remise en état du chemin Paramount
  - 3.2. Règlement numéro 386-2022 décrétant une dépense au montant de 2 346 950,94 \$ et un emprunt de 2 346 950,94 \$ pour des travaux de remise en état du chemin Paramount
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**137-0522**  
**AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général confirme que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

L'assemblée est ouverte par le maire à 19 h 30.

---

**138-0522**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin  
APPUYÉ PAR Jean-Pierre Pouliot  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour présenté en précisant, au point 3.2 « - Avis de motion et dépôt du projet »

Adoptée à l'unanimité

---

**139-0522**  
**VOIRIE**  
**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC -**  
**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET**  
**RÉTABLISSEMENT - CONVENTION D'AIDE**  
**FINANCIÈRE NO SFP : 154227133 - TRAVAUX DE REMISE**  
**EN ÉTAT DU CHEMIN PARAMOUNT**

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a pris connaissance de la convention d'aide financière et s'engage à la respecter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine  
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher  
ET RÉSOLU

Et adopté que le conseil de la municipalité de Bolton-Ouest confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le maire et le directeur général sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Adoptée à l'unanimité

---

**140-0522**  
**VOIRIE**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 386-2022 DÉCRÉTANT UNE**  
**DÉPENSE AU MONTANT DE 2 346 950,94 \$ ET UN**  
**EMPRUNT DE 2 346 950,94 \$ POUR DES TRAVAUX DE**  
**REMISE EN ÉTAT DU CHEMIN PARAMOUNT- AVIS DE**  
**MOTION ET DÉPÔT DU PROJET**

Avis de motion est donné par Denis Vaillancourt, maire, à l'effet qu'à l'occasion de la prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro 386-2022 décrétant une dépense au montant de 2 346 950,94 \$ et un emprunt de 2 346 950,94 \$ pour des travaux de remise en état du chemin Paramount.

Le maire dépose le projet de Règlement numéro 386-2022 décrétant une dépense au montant de 2 346 950,94 \$ et un emprunt de 2 346 950,94 \$ pour des travaux de remise en état du chemin Paramount. Une copie du projet est jointe en annexe au présent avis.

Des copies du projet ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

**141-0522**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres via l'application Zoom.

Le superviseur de voirie, Monsieur John Rhicard, reçoit des félicitations pour les travaux d'entretien du chemin Paramount.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

---

**142-0522**  
**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin  
APPUYÉ PAR Loren Allen  
ET RÉSOLU

unanimement de lever l'assemblée. Il est 19h42.

---

Jean-François Grandmont, OMA  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

Denis Vaillancourt  
Maire

**Attestation**

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.